

Ubu OÙRA

Un « oublié » ...

Malgré une pétition des usagers, une concertation et l'opposition de nombreux élus, le paiement des parkings gares de Rives et Moirans défendu par M. Rémond, vice président à la mobilité, a été mis en place. Mais fin 2017, un surcoût d'environ 90 000 € d'impôt foncier est dévoilé. Ils auraient été « oubliés » dans la présentation de l'équilibre budgétaire. Le parking de Rives, déficitaire par sa sous-utilisation, redevient donc gratuit et celui de Moirans est réétudié. Si cette décision était coûteuse mais aussi néfaste à l'utilisation des transports en commun, cet « oublié » montre l'inconséquence des promoteurs de ce projet lors de la présentation de l'analyse financière. Nous déplorons ces décisions idéologiques pour des projets peu rentables, juteux pour des sociétés privées et contraires à l'intérêt général. Quel sera le coût de cet « oublié » ? Dénonciation de contrats, travaux inutiles ? À suivre ...

Une histoire vécue ...

Votre carte OÙRA prise au Pays voironnais arrive à échéance et bloque le compostage de vos titres de transport, abonnement TER et tickets TAG. Vous allez à Voiron pour la changer, mais la gestion informatique n'étant toujours pas compatible, vos abonnements et tickets ne peuvent être transférés. Vous allez à la SNCF pour avoir un certificat pour votre abonnement le temps de refaire la carte. Vous allez à Grenoble pour refaire une carte mais on ne peut vous transférer les tickets TAG sur la nouvelle carte car l'ancienne est du Pays Voironnais. On vous envoie alors par la poste le nombre de tickets qu'il reste sur votre carte. Et vous retournez à la gare pour l'abonnement TER. Que de temps perdu alors qu'un simple clic devrait suffire !

... et un engagement ...

Faciliter la vie des usagers, notamment par la mise en lien des systèmes informatiques des agences organisatrices de mobilité (TER, TAG, Transisère, CAPV..) était l'un des engagements de M. Rémond lors de sa prise de fonction au Pays Voironnais. 3 ans plus tard, rien n'a changé. La seule réponse : « c'est la faute des autres ». La mobilité est multiple : covoiturage, vélo, auto-stop organisé... mais faciliter l'usage pour passer du train, au bus, au tram avec un seul billet est un enjeu majeur pour encourager et faciliter la prise des transports collectifs et réduire la pollution subie par tous. Espérons qu'énergie et conviction seront enfin mobilisées pour cet enjeu plutôt que pour des projets inutiles et coûteux.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

Rythmes scolaires, nos préférences

La question agite les cours de nos écoles, le point est débattu, soupesé, évalué.

Depuis 2013 la semaine scolaire est de 24 h d'enseignement répartie sur 9 demi-journées soit 4,5 jours. En 2017 le ministre de l'Éducation Nationale a ouvert par décret la possibilité de déroger et de permettre les cours sur 4 jours. Certaines communes ont opté dès le printemps dernier pour ce changement de rythme, le troisième depuis 10 ans !

À Voreppe nous avons souhaité prendre le temps des échanges et de la réflexion afin de proposer la meilleure solution pour les enfants.

Avant toute chose nous avons inscrit notre démarche en écartant des considérations financières. Car si un grand nombre de communes notamment les plus petites ont privilégié le retour à 4 jours elles l'ont fait sur la base de choix économiques. Certes, la mise en place des temps périscolaires engendre des dépenses en ressources humaines, des coûts de fonctionnement. Mais nous n'avons pas mis en balance cet aspect.

Au-delà des rythmes scolaires la question du bien-être des enfants est primordiale. Nous savons que les contraintes liées au travail des parents induisent pour des enfants des semaines compliquées. Les journées démarrent tôt et s'achèvent quelquefois par des couchers tardifs qui accentuent la fatigue. Le paradoxe est souvent présent que de vouloir faire supporter à nos enfants notre propre vie trépidante. Des échanges ont été engagés avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, des réunions avec les parents ont été organisées. Un questionnaire a été établi afin de recueillir les avis des uns et des autres. L'analyse des résultats n'a pas clairement marqué une option plutôt qu'une autre sur le choix de la semaine à 4 ou 4,5 journées. Toutefois un point important a été levé, le fait que les apprentissages étaient facilités sur 4,5 jours de cours.

Au regard des études réalisées par les spécialistes des sciences cognitives et des équipes pédagogiques il est démontré que les apprentissages sont plus pertinents sur 4,5 jours.

Aussi, après en avoir débattu au sein de la majorité municipale nous avons pris le parti de proposer au sein des conseils d'école le maintien des rythmes scolaires actuels soit 4,5 jours par semaine. Parce que nous avons pour objectif la réussite scolaire des enfants, que nous souhaitons qu'ils puissent entrer au collège avec des socles fondamentaux solides. Parce que nous avons articulé la cohésion des encadrements entre-temps scolaires et périscolaires à travers la délégation de service public confiée à la MJC de Voreppe.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.